

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVETERRE DE ROUERGUE
Séance du 06 Février 2025

Délibération N°5

<u>Nombre de membres :</u>	
Afférents au C.M.:	15
En exercice :	13
Présents:	12

<u>Votes :</u>	
Nombre de pouvoirs:	1
Nombre de Suffrages exprimés:	13
Nombre d'abstentions :	0
Vote pour:	13
Vote contre:	0

L'an deux mil vingt cinq

Le 06 du mois de Février à 20h00

Le Conseil Municipal de la commune de SAUVETERRE DE ROUERGUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MOUYSET René, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 29/01/2025

Présents : Mme ROBERT BARRES M – Mme BARCELO L – Mme SADAKA L - Mr MOUYSET R - Mr CHINCHOLLE F- Mr DURAISIN C - Mr CALMETTES A- Mr CHAUCHARD C -COUDERC P – SANTOS A – Mr MURATET J – Mr VIGUIER T.

Absents avec procuration :

- Jean-François COUDERC a donné procuration à Mr Franck CHINCHOLLE

Absent :

Secrétaire : Caroline RODRIGUES

Objet de la délibération : Rédaction des baux du Pôle de Santé par un Notaire

Afin de procéder à la rédaction des baux professionnels du pôle de santé, la commune décide à l'unanimité de confier cette mission à **Maître Aude-Line FAUX-ESCOT**.

Les baux seront rédigés en ce sens :

- **Local n°1** occupant Mme BURIONI Johanna : loyer 182.52€ HT soit 219.03€ TTC, 50€ de provisions de charges mensuelles :
-
- **Local n° 2** : occupant Mme MEROT Claire : loyer 179.37€ HT soit 215.24€ TTC, 50€ de provisions de charges mensuelles :
-
- **Local n°3** : occupants Mme Molinier Véronique (90%) et Mr Kojic TIN (10%) : loyer de 244.39€ HT soit 293.27€ TTC, 60€ provisions de charges mensuelles :
-
- **Local n° 4** : Libre, le bail sera à rédiger lors de l'installation d'un nouveau professionnel.

Les loyers seront révisés chaque année au 1^{er} janvier, selon le dernier indice publié par l'INSEE.

Ainsi fait et délibéré, les jours, les mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire, Mouysset René